

parole de Jésus, pour ajouter un trait de plus à la ressemblance avec lui que nous ambitionnons de réaliser, la tristesse ressentie en face du péché universel, *peccatum mundi*. Messieurs, lorsque vous déroulez sous vos yeux des cartes de géographie, ou mieux, lorsque vous regardez de près une sphère terrestre, ne sentez-vous pas quelque chose de poignant à vous représenter que de toutes parts, sur ces cinq continents jetés comme des îlots à travers les mers immenses, la race humaine fait monter chaque jour vers le Père des cieux le bruit de ses blasphèmes, la fumée de ses luxures, l'ombre épaisse de ses attachements aux biens périssables, la honte, pour tout dire, du péché sans repos ni trêve? Vous ne pouvez rien, prétendez-vous, contre ce spectacle accablant du péché mondial. Vous vous retranchez derrière votre impuissance à le combattre. Vous vous trompez. Il vous reste la ressource incalculable de vous affliger et de souffrir en union avec Jésus-Christ. Qui mesurera jamais le prix d'une larme de prêtre, le prix d'un soupir, le prix d'un désir mêlés aux saintes douleurs du Crucifié, pour la réparation présente et future du péché collectif de la terre? Ce n'est pas de rien attendre de l'efficacité de cette sorte d'apostolat qui vous arrête, messieurs et chers confrères; c'est de ne point même penser à le remplir. Et cela, redisons-le, parce que vous avez trop de soucis inférieurs reployés sur vos intérêts personnels et sur vous seuls.

Sacrificium Deo spiritus contribulatus. Par les explications où nous venons d'entrer, tout insuffisantes qu'elles soient, vous vous serez persuadés à nouveau, messieurs, de la priorité logique de la tristesse en face du péché, sur l'expiation matérielle. L'élément antérieur et supérieur de la réparation du mal, c'est d'en éprouver une douleur sincère. La réparation commence par là nécessairement. Jésus-Christ s'est conformé à cette nécessité et à cette loi. Nous devons l'imiter. Nous tremperons tout d'abord nos lèvres sacerdotales à ce calice. *Calicem potestis bibere?*

Parallèlement à la contrition intime du péché, Jésus-Christ a épuisé la longue série des souffrances extérieures qui se déroule de Bethléhem au Calvaire. Gethsémani, à quelques heures de distance de la Passion, est le point culminant, le moment plus saisissable de ce dualisme de son expiation totale. Nous comprendrions moins le prétoire, les avanies et les brutalités de la soldatesque jusqu'au matin, la flagellation et les chairs déchirées volant en lambeaux, la couronne d'épines enfoncée à coups de bâton, les hideux crachats au visage, Pilate et ses lamentables tergiversations, Hérode et son mépris de libertin grossier, le manteau de pourpre, le sceptre de roseau, l'injurieuse préférence donnée à Barabbas, les vociférations de la foule, l'itinéraire sanglant de Jérusalem au Golgotha, la crucifixion martyrisante, l'agonie, la mort; nous comprendrions moins tout ce luxe de douleurs sans nom,

si nous n'avions préalablement entendu la pauvre victime révéler son secret de désolation souveraine en face de la sombre vision du péché du monde : *Tristis est anima mea*. Ceci, en lui et pour lui, était la conséquence de cela. Il ne souffrait à ce degré, il ne mourait de cette façon, que pour qu'il y eût proportion entre la première et la plus essentielle expiation du dedans et l'expiation matérielle du dehors.

Et voilà pour nous, prêtres, la leçon fondamentale, le grand exemple. Quand nous aurons commencé par nous habituer l'âme à la détestation du mal, à la contrition du « péché du monde » et de notre propre péché, nous accepterons toutes nos peines, quelles qu'elles soient, comme l'achèvement de notre vocation de réparateurs et de pénitents unis au Christ. Nous les accepterons sans compter, sans distinguer, sans marquer de limites, sans opposer de préférences de notre choix, sans nous dire prêts à supporter les unes pourvu que les autres nous soient épargnées. *Calicem quem dedit mihi Pater, non bibam illum?* Jésus a pris des mains de son Père le calice tel qu'il était. Nous ferons comme lui. Nous nous efforcerons de faire comme lui. De la plus légère contrariété à la souffrance la plus dure, nous nous persuaderons que c'est le calice présenté par le Père. Tout, absolument tout, rentrera dans ce mot et dans cette formule, et nous nous y soumettrons. Nous reviendrons sur ces pensées et cette doctrine à l'une des méditations du matin.

Pour le moment, messieurs et vénérés confrères, je vous demande instamment de croire que les dispositions que je vous suggère n'ont rien d'excessif, qu'elles ne comportent pas une sorte de prétention téméraire et déplacée à une perfection trop haute, qu'elles sont un des éléments principaux de notre sacerdoce et s'imposent à nous tous comme une obligation professionnelle. Ayons du zèle pour la prédication, pour les œuvres, pour la restauration de nos églises, pour la décence du culte, pour les petits enfants du catéchisme, pour les malades, rien de mieux ; mais avant tout, si nous voulons ressembler à Jésus-Christ, soyons des réparateurs du péché, soyons des pénitents. Que notre pénitence, comme celle du Sauveur, s'exerce à la fois aux profondeurs de notre âme saintement triste, et dans la généreuse acceptation des épreuves de tous degrés et de tous noms de nos vies. Notre plus réelle prêtrise est à ce prix. *Agnus Dei, qui tollit peccatum mundi*.

II

En abordant cette seconde partie de notre entretien, j'ai conscience, messieurs, de ne pouvoir pas la traiter convenablement. Il y faudrait consacrer non point seulement les quelques minutes qui nous restent, mais le temps entier d'un

discours. De discours, ... vous avez dû vous apercevoir qu'avec vous je n'en fais pas et ne prétends pas en faire. Je vous sou mets, sur un point de doctrine, des pensées, des réflexions, des sentiments, à l'unique fin de provoquer votre attention personnelle et de vous inviter à retrouver en vous-mêmes, par une excitation de circonstance, ce que vous savez et ce que vous goûtez aussi bien et mieux que moi. Je me demande en outre, si de rattacher dans une même instruction le sacrement de pénitence au dogme de la Rédemption ne vous paraîtra pas être une sorte de confusion regrettable. Il m'a semblé que ces deux idées : Jésus-Christ réparateur du péché par l'expiation qu'il en offre à son Père comme victime, et par la rémission qu'il en offre aux hommes en instituant un sacrement où les fruits de cette expiation s'appliquent, se pouvaient rapprocher l'une de l'autre, se pouvaient unir. Vous avez tout à fait le droit de ne pas être de mon avis, mais je vous demande de n'en pas moins continuer à m'entendre avec cette chère bienveillance qui m'est un si précieux encouragement.

Ce n'est pas au milieu de vous, messieurs et vénérés confrères, qu'il peut être opportun, encore moins nécessaire, de produire les textes évangéliques à l'aide desquels on prouve soit l'usage que Jésus-Christ a fait personnellement de son droit et de son pouvoir divin de remettre les péchés, soit la délégation par lui octroyée aux

apôtres et aux prêtres, successeurs des apôtres, de les remettre après lui en son nom. Ces textes et les conséquences mille fois légitimes qu'on en tire vous sont connus. Je me propose d'appeler votre attention sur d'autres points.

Sur celui-ci d'abord. La foi au sacrement de pénitence subit autour de nous sa part, sa grande part, du discrédit dont souffre l'ensemble du dogme chrétien. Nous devons essayer de le relever. Nous ne persuaderons pas les incrédules de profession qui ne seront point là du reste pour nous entendre. Nous rendrons du moins aux croyants le service de les mettre en garde contre les attaques des adversaires et de leur suggérer de solides réponses. Ne craignons pas de présenter fréquemment aux fidèles un enseignement qu'ils finissent par s'assimiler, et dont ils puissent se servir à l'occasion pour tenir en respect ceux qui les voudraient intimider.

Parmi les objections soulevées surtout contre la mise en pratique du sacrement de la rémission des péchés, c'est-à-dire contre la confession, il en est d'anciennes qui ont été souvent réfutées; nous les réfuterons encore. Il en est aussi de modernes, disséminées dans les journaux, les revues, les livres, les romans du jour : par exemple, la violation de la dignité humaine, la méconnaissance du respect auquel la personne humaine a droit, par l'humiliation de l'aveu; le relaxisme introduit dans les mœurs par la facilité toujours prête du pardon; l'ingérence du

prêtre dans les secrets les plus intimes du foyer domestique ; l'autorité abusive qu'il peut prendre et qu'il prend sur la direction des choses de famille, etc. Nous ne craignons pas d'aborder de front ces accusations. Nous nous appliquerons même de préférence à les aborder, à les étudier, à les serrer de près, à les réduire à leur juste valeur. Nous montrerons que nous sommes parfaitement informés de tout ce qui se dit et s'écrit, et que, malgré cela, nous ne nous sentons ni gênés ni inquiets, et n'abritons pas derrière les timidités d'une ignorance voulue une sécurité d'emprunt.

Pour votre propre compte, messieurs, vous que les objections d'un genre ou d'un autre ne troublent pas, je vous demande de vous efforcer à toujours mieux comprendre, pour les apprécier et admirer davantage, les beautés de votre foi.

Ainsi voudrais-je que du fond de notre cœur, tous, nous rendissions habituellement grâces à Notre-Seigneur Jésus-Christ de ce qu'il a pour jamais institué dans le monde, par un sacrement spécial, un moyen simple et populaire d'assurer le pécheur de la certitude de son pardon. Si le Christ eût été seul à pouvoir donner cette assurance précieuse, si le *remittuntur peccata tua... vade in pace* ne fût tombé que sur les quelques âmes en détresse dont l'Évangile nous a gardé le souvenir, que serait devenue l'immense foule des consciences chargées de fautes à travers les siècles ? Croire à la rémission des péchés et au

recouvrement de l'amitié de Dieu par l'unique foi aux mérites de la Rédemption, comme l'ont enseigné les chefs de la Réforme, sans doute, c'est déjà quelque chose d'appréciable et de bienfaisant. Mais qui ne voit que cette confiance, pour salutaire qu'elle puisse être, ne dépasse cependant jamais, ne peut jamais dépasser les limites d'une probabilité confuse ? Où se trouve, parmi les luthériens, les calvinistes, les anglicans, la garantie officielle de l'application *hic et nunc* des mérites rédempteurs ? Quelle douloureuse place laissée à l'incertitude, et par là même aux plus délicates souffrances !

Non, Luther ; non, Calvin ; non, Mélancton ; non, Théodore de Bèze n'ont point rendu service à l'humanité, comme ils ont osé le prétendre, lorsque, prétextant le souci de sa dignité, ils l'ont dépossédée de la sécurité de la restauration morale par le ministère du prêtre héritier des droits et des pouvoirs du Christ ! Non, cette espérance toute subjective de la rémission directe du péché n'est point pour les consciences l'équivalent d'une attestation et d'une affirmation venues du dehors, écho accrédité de la parole même du Sauveur ! Non, ce n'est point là ce que Jésus a voulu : favoriser un groupe d'êtres de son entourage de l'inénarrable bonheur du pardon constaté, de la paix reconquise, et déshériter de cet avantage sans nom les pécheurs repentants de l'avenir !

Cet hommage plus habituellement rendu aux suprêmes convenances de l'institution du sacre-

ment de pénitence, nous nous habituerons aussi, messieurs et chers confrères, à contempler en nous, — le mot n'a rien d'excessif, — l'honneur qui nous est fait d'en être les ministres. Contradiction humiliante ! Nous tirons sans cesse vanité, à la façon des gens du monde, de certaines qualités, de certains avantages de vingtième ordre; nous n'avons pas le saint orgueil de nos droits et de notre puissance de prêtres. Réfléchissez-y, messieurs. Tous ici, vous pouvez remettre les péchés..., non pas déclarer au pénitent qu'à votre avis la miséricorde de Dieu lui est acquise; que les mérites du Sauveur lui sont appliqués; non pas ajouter aux espérances et aux probabilités qu'il concevrait pour son propre compte l'appoint de votre manière de voir personnelle; mais, à la rigueur des termes, lui octroyer le pardon. Vous dites : *Dominus noster Jesus Christus te absolvat, et ego, auctoritate ipsius, te absolvo ab omni vinculo excommunicationis et interdicti...* Vous insistez : *Deinde ego te absolvo a peccatis tuis.* Ce langage inouï, vous avez conscience qu'il n'est en rien usurpé ni téméraire. Vous vous prenez au sérieux quand vous le tenez. Vous seriez gravement coupables de ne le faire pas. Votre sacerdoce et le pouvoir d'ordre qui vous ont transmis, comme aux premiers apôtres, la délégation de l'autorité même du Christ, vous défendent d'hésiter.

« Je t'absous de tes péchés. » Oui, certes, langage inouï ! Si un homme m'offense, cherche à

me nuire et me nuit, et si je suis généreux, je puis bien lui promettre que je lui pardonne l'injure qu'il m'a faite, les torts qu'il m'a causés; mais de réparer la faute qu'il a commise contre le devoir et contre Dieu en agissant mal envers moi, je n'y saurais prétendre. Humainement parlant, je n'ai pas qualité pour intervenir entre sa conscience et Dieu. Si quelqu'un de mes amis vient me faire la confidence de telles ou telles défaillances qu'il déplore, je puis bien essayer de le rassurer à l'aide d'une casuistique sensée et concluante, et surtout au nom des bonnes dispositions qui l'animent; mais de lui affirmer que son péché lui est remis, et que c'est moi qui le lui remets, je n'y songe même pas. Si je suis au sommet du pouvoir, si je dispose du droit de grâce, je puis bien dire à un pauvre condamné : Je t'exempte de la peine attachée à ta condamnation, ou je la commue. Mais fussé-je le plus grand des souverains, le premier des potentats, président de république, empereur ou roi, jamais il ne me viendra à l'esprit de délivrer une conscience criminelle de son crime et de ses remords. Encore une fois, c'est affaire entre le coupable et Dieu seul que la rémission réelle et effective du péché. « Qui donc peut remettre les péchés, si ce n'est Dieu ? » et si ce n'est Jésus-Christ parce qu'il est Dieu, et si ce n'est le prêtre officiellement investi de l'autorité et des droits mêmes de Jésus-Christ ?

Messieurs, est-ce trop exiger de nous que de

réclamer l'estime grandissante, l'admiration cultivée, la reconnaissance affectueuse, pour l'honneur qui nous est fait en remettant les péchés, de participer à l'œuvre capitale du Rédempteur aimé, du divin Sauveur?

Resterait maintenant à parler du zèle que vous devez mettre à vous acquitter de votre glorieux devoir de confesseurs. A ce seul mot, j'entends un bon nombre d'entre vous se récuser et me dire : Le moyen d'avoir du zèle ! Nos populations incroyantes, indifférentes ou hostiles, nous échappent. Personne d'habitude, presque personne autour de notre confessionnal, même au temps des Pâques. Les malades ? Nous ne savons comment les aborder. Si nous nous présentons, nous nous heurtons à des ajournements systématiques, quand ce ne sont pas des oppositions formelles. Si nous ne nous présentons pas, on ne nous avertit que lorsqu'il est trop tard. Les enfants ? Sitôt après la première communion, ils désapprennent le chemin de l'église. Leurs familles se faisant les complices de cette désertion du devoir chrétien, nous ne pouvons plus les retenir.

Pauvres chers confrères, qui vivez dans ces conditions douloureuses, je vous plains de tout mon cœur.

Mais, de grâce, ne méconnaissez pas pour cela le don de Dieu qui est en vous, *gratiam quæ est in te*, la puissance où vous êtes établis par votre ordination de faire en face du péché œuvre

de Christ, et qui vous élève, fût-elle inappliquée, au-dessus de toutes les dignités humaines !

Et puis n'abdiquez pas. Multipliez vos efforts, vos démarches, vos avances, vos industries, pour vous ménager un moment de rencontre décisive avec ce vieillard, avec cet infirme, avec cet oublieux, avec cet adversaire, dût le moment espéré ne pas venir. Entourez, dès le bas âge, l'enfant de vos soins les plus assidus. Que de l'entendre en confession les années qui précèdent la première communion vous soit cher. C'est l'esprit de l'Église, ce sont les recommandations des statuts synodaux qui le veulent. Ce sera plus encore votre désir personnel de former ces jeunes consciences à la crainte intelligente et à la fuite du péché. Vous vous persuaderez que de ces premières intimités au saint tribunal il leur restera pour la vie entière quelque chose de bon, une empreinte ineffaçable, un germe toujours prêt à reflourir.

A ceux qui parmi vous sont mieux partagés, je n'ai point à adresser d'exhortations ni d'encouragements. L'audition des confessions entre dans leurs habitudes. Ils y sont fidèles. Ce que je me permets de solliciter d'eux, c'est qu'ils cherchent toujours davantage à s'inspirer de l'unique esprit de foi. Hélas ! hélas ! Que de mesquines et de puériles vanités cache trop souvent un confessionnal bien achalandé !

Il faut finir. Messieurs et vénérés et chers con-

frères, à l'exemple de Jésus-Christ et dans l'efficacité de notre vocation de prêtres, soyons des réparateurs du péché.

Nourrissons au saint des saints de notre âme la vraie tristesse du *peccatum mundi*, à commencer par notre péché propre, passé, présent et futur.

Luttons contre le péché de toutes nos forces, en exerçant le pouvoir de le remettre dans le sacrement de Pénitence, au nom de Jésus-Christ.

Qu'il nous soit doux de penser, quand viendra notre heure de mourir, que nous avons consciencieusement rempli ce grand ministère, auprès duquel pâlisent l'autorité et la puissance morale de tous les hommes ensemble, et que le groupe des âmes aidées, sauvées par nous, s'appête, au delà du temps et de la tombe, à nous accueillir.

Amen.

QUATRIÈME JOUR